

# CAS

Certificat de formation continue  
Certificate of Advanced Studies

# DAS

Diplôme de formation continue  
Diploma of Advanced Studies

# Éducation thérapeutique du patient

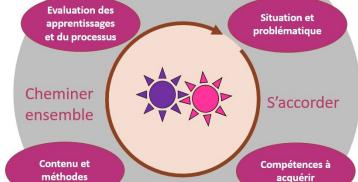
Formation modulaire en cours d'emploi



FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE



## Direction

- **Prof. Zoltan Pataky, MD**, Médecin adjoint agrégé, responsable de l'Unité d'éducation thérapeutique du patient, Service de Médecine de premier recours, Unité d'éducation thérapeutique du patient, Centre collaborateur OMS, HUG, et Faculté de médecine, Université de Genève, Directeur du programme
- **Mme Catherine Joly**, Infirmière chargée d'enseignement, Coordinatrice du CAS-DAS en ETP, Service de Médecine de premier recours, Unité d'éducation thérapeutique du patient, HUG et Faculté de médecine, Université de Genève

## Membres académiques

- **Mr. Stéphane Jacquemet**, Chargé d'enseignement, Section des sciences de l'éducation, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève
- **Prof. Noëlle Junod**, MD, PhD, Médecin adjoint agrégé, Institut de médecine de premier recours, HUG, et Docteure en éducation médicale, Unité de développement et de recherche en éducation médicale (UDREM), Faculté de médecine, Université de Genève
- **Prof. Grégoire Lagger**, PhD, Chargé d'enseignement, Faculté de médecine, Université de Genève
- **Prof. Johanna Sommer**, MD, PhD, Directrice de l'Institut de Médecine de Famille et de l'Enfance (IuMFE), Faculté de médecine, Université de Genève

## Expert-es

- **Dr Jorge César Correia**, MSc, Médecin chef de clinique, Service de Médecine de premier recours, Unité d'éducation thérapeutique du patient, HUG
- **Mme Aline Lasserre Moutet**, Directrice du centre ETP, HUG
- **Mme Sandra Merkli**, Directrice des soins, HUG
- **Dr Florence Somers**, Médecin adjointe, Service de Médecine de premier recours, Unité d'éducation thérapeutique du patient, HUG

# J'apprends si...

1  
26.2.23

"Permettre aux patients atteints de maladies chroniques d'acquérir et de conserver les capacités et compétences qui les aident à vivre de manière optimale avec leur(s) maladie(s), afin de prévenir les complications à long terme"

OMS 2023

**D**e plus en plus de personnes vivent aujourd'hui avec une ou plusieurs maladie(s) chronique(s). Cette évolution représente un défi majeur pour la société. La gestion des maladies chroniques s'inscrit ainsi dans une perspective de santé publique où la prévention des complications et la qualité de vie des patient-es deviennent un axe prioritaire des soins.

Formé-es et performant-es dans le domaine des soins aigus, les professionnel-le-s de santé sont souvent dépourvu-es pour accompagner les patient-es atteint-es de maladies chroniques et les former à participer activement à leur propre traitement.

Pour développer les compétences nécessaires à cette pratique des soins, la Faculté de médecine de l'Université de Genève propose depuis 1998 un **Certificat de formation continue (CAS)** et un **Diplôme de formation continue (DAS)** en **éducation thérapeutique du patient**.

Les programmes du CAS et du DAS sont construits en adéquation avec les recommandations de l'OMS selon lesquelles l'éducation thérapeutique "doit permettre aux malades d'acquérir et de maintenir des compétences qui leur permettent de gérer de manière optimale leur traitement afin d'arriver à un équilibre entre leur vie et leur maladie. C'est donc un processus continu, qui fait partie intégrante des soins médicaux. Centrée sur le/la patient-e, cette approche comprend la sensibilisation, l'information, l'apprentissage de l'auto-soin, le support psycho-social dans les différentes situations de prise en charge. Toutes ces stratégies sont liées à la maladie et au traitement. L'éducation thérapeutique est conçue pour aider les patient-es et leurs familles à comprendre la maladie et le traitement, à coopérer avec les soignant-es, à vivre sainement et maintenir ou améliorer leur qualité de vie." En vue d'harmoniser les concepts et les pratiques en Suisse, les notions fondamentales de l'ETP ont été intégrées au concept de promotion à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, psychiques et d'addiction publié par l'Office fédéral de la Santé Publique en 2022. Les programmes du CAS et du DAS en ETP répondent aux attentes de l'OFSP en matière de formation des professionnels.



## Public

Tout-e professionnel-le de santé, des secteurs socio-sanitaires et des sciences humaines ayant une pratique dans un milieu de santé ou patient-e formateur-trice.

## Une formation novatrice

### En deux étapes intégrées

Première formation de ce type en Suisse, elle propose aux professionnelles d'améliorer leurs compétences pour:

1. soutenir les capacités et compétences des patient-es pour renforcer leur pouvoir d'agir sur leur santé (CAS)
2. accompagner les acteurs/trices de l'ETP à concevoir et développer des activités d'ETP avec et pour les patient-es (DAS)

Selon leurs besoins de formation, les participant-es pourront soit s'inscrire au CAS soit au DAS. La première année du DAS est commune avec le programme du CAS.

## Modalités pédagogiques

- Les modules sont organisés de manière interactive pour permettre aux participant-es d'expérimenter différentes modalités pédagogiques (études de cas, jeux de rôle, analyses vidéo, groupes de réflexion, etc.). Une implication active leur est demandée pendant la formation.
- L'équipe enseignante, composée de médecins, infirmiers/ières, psychologues, spécialistes dans le domaine de la formation des adultes, patient-es partenaires formateurs-trices et chercheurs/euses, encadre le travail personnel lié aux modules et les travaux de fin d'études du CAS et du DAS. Elle assure un accompagnement individualisé des participant-es.



## Enseignements

De nombreux/ses intervenant-es et expert-es participent à enrichir cette formation. Ainsi sont sollicité-es:

### Des intervenant-es des 3 centres de référence francophones en éducation thérapeutique du patient

- Service de médecine de premier recours, HUG, Genève (Suisse)
- Université catholique de Louvain (Belgique)
- Laboratoire de pédagogie de la santé, Paris XIII (France)

### Des professionnel-es de la santé, essentiellement

Médecins, infirmiers/ères, psychologues, pédagogues, art-thérapeutes

### Des patient-es partenaires

### Des expert-es

De différentes approches pédagogiques, en entretien motivationnel, en méthodologie de projet, en ingénierie de formation, en conception d'outils pédagogiques, en recherche, en art-thérapie, etc.

### Structure

**4 modules de 5 jours consécutifs sur 2 semestres en présentiel | travail de fin d'études**

### Compétences

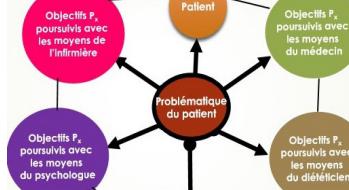
- Comprendre le/la patient-e pour mieux situer ses besoins en éducation thérapeutique
- Mobiliser et soutenir la motivation du/de la patient-e à commencer et à poursuivre son projet d'éducation thérapeutique
- Concevoir un projet d'éducation thérapeutique avec le/la patient-e à partir de ses besoins
- Utiliser les stratégies pédagogiques adaptées aux différents contextes éducatifs – en individuel et en groupe

### Programme

#### Module 1 | **Comprendre le/la patient-e pour mieux situer ses besoins en éducation thérapeutique**

Vivre au long cours avec une maladie chronique engendre pour les patient-es toute une série de répercussions dans les domaines cognitif, psychologique et social. Celles-ci vont inévitablement avoir un impact sur l'adhésion du/de la patient-e à son traitement.

Différentes "grilles de lecture" sont proposées aux participant-es pour leur permettre de mieux saisir la problématique du/de la patient-e, enrichir la relation thérapeutique et optimiser l'adhésion du/de la patient-e à son traitement. Le fait de pouvoir accéder au vécu du/de la patient-e permet aux professionnel-les de la santé, en modifiant certaines de leurs attitudes, de développer une relation de partenariat et des stratégies efficaces sur le long terme.



## Module 2 |

### Mobiliser et soutenir la motivation du/de la patient-e à commencer et à poursuivre son projet d'éducation thérapeutique

Dans leur accompagnement sur le long terme, les professionnel-les devront faciliter la "mise en mouvement" des personnes atteintes de maladies chroniques. En effet, les traitements de ces patient-es impliquent très souvent une modification de leur comportement qu'ils n'adopteront que s'ils y voient un sens. Pour ce faire, il faut que les patient-es puissent participer à l'élaboration d'un projet thérapeutique qui prenne appui sur leurs propres ressources et qu'ils puissent véritablement intégrer dans leur propre projet de vie. Le/la professionnel-le doit donc porter son regard sur les ressources et les ambivalences du/de la patient-e, et adapter en conséquence ses attitudes et sa stratégie de communication pour développer des approches qui facilitent la "mise en mouvement" du/de la patient-e.

## Module 3 |

### Concevoir un projet d'éducation thérapeutique avec le/la patient-e à partir de ses besoins

La démarche d'éducation thérapeutique est une démarche centrée sur le/la patient-e et non sur la maladie. L'élaboration d'un projet éducatif individualisé, partagé avec le/la patient-e et avec l'ensemble des professionnel-les de santé concerné-es, requiert la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée. L'identification des besoins éducatifs et des ressources de chaque patient-e, leur prise en compte dans l'élaboration d'objectifs et l'accordage à chacune de ces étapes, constituent des démarches que les professionnel-les de la santé doivent maîtriser pour favoriser la collaboration et l'apprentissage des personnes vivant avec une maladie chronique. Apprendre cette méthodologie avec des patients-formateurs permet de renforcer les compétences nécessaires à la relation partenariale.



## Module 4 |

### Utiliser les stratégies pédagogiques adaptées aux différents contextes éducatifs – en individuel et en groupe

La définition et la formalisation de l'éducation thérapeutique amène les professionnel-les de santé à questionner les représentations qu'ils ont de la pédagogie et des dispositifs centrés sur l'apprentissage.

Ce module a pour but de permettre le développement de compétences dans les domaines de la conception et l'animation de séances, de l'aide à l'apprentissage et de l'utilisation de matériaux didactiques.

Le recouplement de concepts généraux issus de l'enseignement et de la formation d'adultes, avec les moyens développés pour des programmes d'éducation à la santé ou les programmes de prévention, permettra de clarifier ce qu'il est possible de faire pour soutenir les apprentissages souvent complexes des patient-es en individuel ou en groupe dans le champ de l'éducation thérapeutique.

## Évaluation

Chaque module du CAS fait l'objet d'une évaluation qui prend la forme d'un travail écrit.

Les participant-es doivent obtenir la mention "satisfaisant" pour chaque module. La réussite de l'évaluation donne droit aux crédits ECTS. En cas d'échec, les participant-es ont la possibilité de se présenter à l'évaluation une seconde et dernière fois.

## Titre obtenu

Le **Certificat de formation continue (CAS) en éducation thérapeutique** est délivré par l'Université de Genève lorsque le/la participant-e a suivi régulièrement les enseignements et a répondu aux exigences d'évaluation des modules. Il représente 14 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 420 heures de formation (heures d'enseignement et travail personnel). Le CAS donne également droit à 25 crédits FMH pour les médecins.

### Structure

#### 8 modules sur 5 semestres | Travail de fin d'études

La première année du DAS est commune avec celle du CAS en éducation thérapeutique du patient (voir descriptif p. 6).

La deuxième année est ouverte aux participant-es ayant obtenu le CAS en éducation thérapeutique du patient. Elle est constituée de 4 modules de 4 jours consécutifs en présence et de 4 journées à distance réparties sur l'ensemble de la période.

### Compétences

- Comprendre les enjeux relatifs au développement de projets d'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Mobiliser et coordonner les acteurs/trices de l'ETP
- Accompagner et former des équipes à développer leurs programmes d'ETP
- Évaluer pour faire évoluer les pratiques et programmes d'éducation thérapeutique du/de la patient-e

### Programme

#### Module 5 |

#### Comprendre les enjeux relatifs au développement de projets d'ETP

Pour contribuer au développement de l'offre d'ETP, le/la professionnel-le de santé devra se positionner comme coordinateur/trice de projets, référent-e ETP dans son institution. Différentes facettes de ce rôle seront abordées au cours des 4 modules de la deuxième année du DAS.

Parmi celles-ci, la capacité d'analyser le contexte professionnel et les enjeux mobilisés par le développement de projets en ETP occupe une place importante. Des axes méthodologiques et conceptuels de l'intervention en ETP seront proposés aux participant-es afin qu'ils/elles puissent développer et implémenter des projets en ETP pérennes, mais aussi analyser les



pratiques déjà existantes et proposer des ajustements pertinents. Différents thèmes liés à ces pratiques seront examinés, comme l'articulation des projets ETP avec les enjeux institutionnels, les conditions de réussite de l'implantation de ces projets. La question de la transformation de l'identité professionnelle sera également abordée.

## Module 6 |

### **Mobiliser et coordonner les acteurs de l'ETP**

La plupart des projets d'ETP sont mis en place par des équipes multidisciplinaires. Auprès de la personne malade chronique se relaient des infirmier-es, médecins, diététicien-nes, psychologues, aides soignant-es et autres professionnel-les de santé acteurs/trices de l'ETP qui, chacun-e, contribuent à leur manière au projet d'ETP du patient-e. Les difficiles questions auxquelles se confrontent une équipe, telles que celles relatives à la définition de valeurs et d'objectifs communs, ou celles en lien avec la reconnaissance des rôles de chacun-e, se trouvent amplifiées par la diversité des acteurs/trices et parfois par des obstacles structurels et géographiques. Le/la coordinateur/trice de projet en ETP a un rôle décisif à jouer pour favoriser la mobilisation et l'évolution de l'équipe afin de soutenir sa créativité dans les projets d'ETP.

## Module 7 |

### **Accompagner et former des équipes à développer leurs programmes d'ETP**

Au sein de leurs équipes, les soignant-es formé-es à l'ETP seront amené-es à partager avec leurs collègues cette expertise et cette vision du soin centrée sur la personne atteinte de maladie chronique et non sur la maladie elle-même. L'éducation thérapeutique est interdisciplinaire et ce partage de valeurs et de savoir-faire est nécessaire pour donner du sens au travail entrepris avec le/la patient-e. Par ailleurs, les autorités de santé font de plus en plus de recommandations dans le sens de l'éducation



thérapeutique et de la promotion à l'autogestion. Les fonctions de coordinateur/trice d'ETP se développent de manière importante. Dans ce cadre, les participant-es peuvent être amené-es à répondre à des demandes institutionnelles de formation. Créer des formations pour les équipes réclame des compétences spécifiques dans la conception, l'animation et le pilotage de dispositifs de formation pertinents. Des repères en lien avec la formation des adultes sont importants pour soutenir les professionnel-les de santé dans ce nouveau rôle.

## Module 8 |

### **Évaluer pour faire évoluer les pratiques et les programmes d'ETP**

Le développement de l'ETP oblige les professionnel-les de santé et les coordinateurs/trices de projets d'éducation thérapeutique à repenser l'évaluation. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une contradiction: d'un côté les professionnel-les développent des stratégies d'enseignement qui s'appliquent à considérer le/la patient-e comme un véritable sujet et de l'autre, les dispositifs d'évaluation continuent à voir le/la patient-e comme un objet référé à des normes.

Un travail important reste à faire pour concevoir des procédures d'évaluation adéquates qui soient centrées sur le développement des compétences et des attitudes des patient-es dans la gestion du traitement. Le même travail est à effectuer dans le champ des projets d'ETP et de leurs acteurs/trices, de manière à mettre en valeur le potentiel d'innovation et de changement des équipes de soins.



## Évaluation

Chaque module du DAS fait l'objet d'une évaluation qui prend la forme d'un travail écrit.

Les participant-es doivent obtenir la mention "satisfaisant" pour chaque module et pour le travail de fin d'études du DAS. La réussite de l'évaluation donne droit aux crédits ECTS. En cas d'échec, les participant-es ont la possibilité de se présenter à l'évaluation une seconde et dernière fois.

### Travail de fin d'études du DAS

Le programme du DAS comporte, en fin d'année, un travail de fin d'études. Ce mémoire d'une cinquantaine de pages relate l'analyse du contexte, la conception et la mise en œuvre d'un projet éducatif sur le lieu de travail du/de la participant-e. Ce travail est soutenu devant un jury.

Les travaux de fin d'études du DAS portent par exemple sur les thématiques suivantes:

- *Innover en coordonnant la reprise de l'activité groupale au sein d'une unité de soin forensique* – N. Fournier – 2024 – Genève, Suisse
- *Accompagner une équipe de soignants-éducateurs au sein d'une UTEP par un projet de formation renforçant leurs compétences en éducation thérapeutique auprès des personnes atteintes d'un syndrome d'apnées du sommeil* – Dr F. Caron – 2022 – Poitiers, France
- *Dessinons l'Education Thérapeutique du Patient en rhumatologie au CHUV* – A. Grosjean – 2020 – Lausanne, Suisse
- *Éduquer ensemble le patient asthmatique hospitalisé* – A. Pineau – 2018 – Angers, France
- *L'iBook "Grandir avec un diabète de type 1": travail interdisciplinaire autour de l'implantation d'un livre numérique, au sein de séances éducatives, destiné à la formation de jeunes patients et de leur famille une opportunité pour structurer et renforcer le programme d'éducation thérapeutique d'une équipe soignante* – S. Emmanouilidis – 2016 – Lausanne, Suisse
- *Insuffisance rénale chronique sévère: quelles spécificités? Quelle éducation pour les patients?* – Dr A. Lino – 2013 – Nantes, France



- *Se reconstruire après l'AVC et diminuer le risque de récidive: la phase aiguë, une opportunité éducative* – S. Jonniaux – 2012 – Genève, Suisse
- *Le patient détient la clé! Les vraies difficultés du quotidien racontées par les patients diabétiques de type 2: une mine d'or pour bâtir un enseignement thérapeutique adapté* – C. Joly – 2011 – Genève, Suisse
- *L'adolescente, son corps et le diabète: conception, mise en œuvre et évaluation d'un dispositif éducatif spécifique* – Dr A-M Bertrand – 2011 – Besançon, France

## Titre obtenu

Le Diplôme de formation continue (DAS) en éducation thérapeutique est délivré par l'Université de Genève lorsque le/la participant-e a suivi régulièrement les enseignements et a répondu aux exigences d'évaluation des modules et du travail de fin d'études. Il représente 32 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 960 heures de formation (heures d'enseignement et travail personnel). Le DAS donne également droit à 25 crédits FMH pour les médecins.



## Renseignements pratiques

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence universitaire, baccalauréat ou maîtrise universitaires dans le domaine des sciences de la santé ou en psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, d'un bachelor ou d'un master d'une Haute Ecole spécialisée en santé et social ou d'un titre jugé équivalent et posséder une expérience professionnelle dans ces domaines
- Être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine des soins ou des secteurs socio-sanitaires et pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans le domaine des soins aux personnes atteintes de maladies chroniques
- Être en situation tout au long de la formation de mener des entretiens avec des patient-es

Le/la candidat-e doit maîtriser le français.

Le Comité directeur peut, dans un deuxième temps, proposer des entretiens en fonction de la nature et du nombre de candidatures reçues. L'admission au CAS ou au DAS est prononcée par le directeur du programme.

### Inscription

En ligne sur:

[www.unige.ch/formcont/cours/cas-etp](http://www.unige.ch/formcont/cours/cas-etp)

[www.unige.ch/formcont/cours/das-etp](http://www.unige.ch/formcont/cours/das-etp)

Le nombre de participant-es est limité.

### Finances d'inscription

CAS: CHF 8'000.-

DAS: CHF 17'000.-

### **Lieu**

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)  
Annexe Thury  
Unité d'éducation thérapeutique du patient  
Service de médecine de premier recours  
3 chemin Thury - 1206 Genève  
Bus 3: arrêt Plateau-de-Champel  
Bus 35: arrêt Michel-Servet

### **Renseignements et inscriptions**

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)  
Annexe Thury  
Unité d'éducation thérapeutique du patient  
Service de médecine de premier recours  
4 rue Gabrielle Perret-Gentil - 1211 Genève 14  
Tél.: +41 (0)22 372 97 08 | [casdasetp@unige.ch](mailto:casdasetp@unige.ch)  
[www.unige.ch/formcont/cours/cas-etp](http://www.unige.ch/formcont/cours/cas-etp)  
[www.unige.ch/formcont/cours/das-etp](http://www.unige.ch/formcont/cours/das-etp)

